



H.B. Fuller

Connecting what matters.™

FORMATION À LA SÉCURITÉ POUR LES COLLES PU



Réglementation de restriction REACH pour les diisocyanates

Une nouvelle réglementation de restriction REACH pour les diisocyanates est entrée en vigueur le 24 août 2020. Cette réglementation a pour objectif d'assurer une manipulation sûre des diisocyanates et d'éviter les irritations de la peau et des voies respiratoires.

Cette restriction concerne également l'utilisation de colles et de matériaux d'étanchéité PU contenant des diisocyanates.

Les produits dont la teneur totale en diisocyanates est supérieure à 0,1 % en poids ne pourront être utilisés, **à partir du 24 août 2023**, que par des transformateurs ayant suivi une formation sur la manipulation sûre des diisocyanates **avant leur utilisation**.

Quels sont les produits concernés ?

Depuis le 24 février 2022, les produits PU concernés pour lesquels une formation est requise sont identifiés par une mention correspondante sur l'étiquette.

Qui doit suivre la formation ?

Les transformateurs professionnels ou commerciaux doivent être formés et certifiés **avant le 24 août 2023**.

La responsabilité de la mise en œuvre et de l'attestation de la formation incombe à l'employeur.

Les **commerçants** spécialisés doivent transmettre les informations relatives à la formation nécessaire aux acheteurs de produits PU concernés. Il n'y a toutefois pas d'obligation d'attestation de formation pour l'achat ou la vente des produits.

Les utilisateurs privés ne sont pas concernés par cette réglementation.

Comment réussir la formation ?

Les formations peuvent être dispensées en présentiel ou en ligne par un personnel formé. Tous les utilisateurs reçoivent un certificat attestant de la réussite de leur participation (y compris l'examen final). Le certificat est obligatoire et valable 5 ans. Passé cette période, la formation doit être renouvelée.

La FEICA (Fédération européenne des industries de colles et matériaux d'étanchéité) met à disposition le concept de formation pour la mise en œuvre de la formation. Vous pouvez choisir la langue qui vous convient le mieux. Les formations sont disponibles en Englisch, Español, Français, Deutsch, Italiano et Nederlands. D'autres langues de l'UE suivront au cours de l'année 2022. Nous vous accompagnerons volontiers dans cette démarche. **Vous pouvez suivre cette formation gratuitement grâce à notre bon.** Scannez le QR code pour accéder directement à la page de formation en ligne :

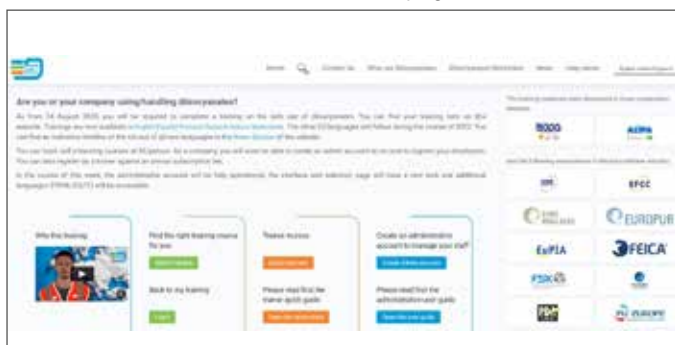


<https://www.safeusediisocyanates.eu>

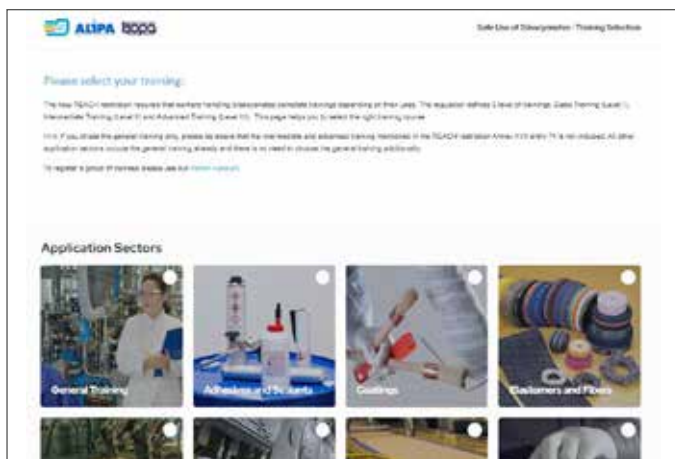
Votre code coupon pour une formation gratuite : **FEICA_21_C11**

Étape par étape vers la formation et votre certification

1. Scannez le QR code ou saisissez <https://www.safeusediisocyanates.eu> dans votre navigateur. Vous accéderez ainsi directement à la page de la formation :



2. Choisissez le module de formation et la langue qui vous conviennent en fonction de vos produits et applications.



3. Remplissez le formulaire avec votre nom et les données de votre entreprise et acceptez les conditions générales et la politique de confidentialité.

4. Saisissez le code coupon FEICA_21_C11 dans le champ prévu à cet effet puis confirmez.



C'est parti. Nous vous souhaitons beaucoup de succès !

Créez un compte idloom. Il vous permettra d'effectuer la formation et de récupérer le certificat. Ce compte vous permet d'avoir accès à vos formations réservées et au certificat actuel ou d'effectuer une nouvelle certification.



Vous souhaitez connaître les produits concernés ou vous avez besoin d'aide ?
N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous accompagnons et sommes toujours prêts à vous aider.

Veuillez contacter votre interlocuteur personnel chez H.B. Fuller ou vous adresser à safeusepu@hbfuller.com.